

**L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille Recrute
un contractuel 96 heures pour le semestre d'automne 2022-2023**

dans le champ disciplinaire :

**THEORIE ET PRATIQUE DE LA CONCEPTION ARCHITECTURALE ET URBAINE
Formation professionnelle continue S4**

Adresse administrative et géographique de l'affectation

École nationale supérieure d'architecture de Marseille

Adresse : 184 avenue de Luminy – Case 924 – 13288 MARSEILLE Cedex 9

Contexte et organisation :

Formation professionnelle continue (FPC)

L'ENSA-Marseille est l'une des 5 ENSA à proposer un cursus en formation professionnelle continue (FPC- Profil), sur 4 années.

Les recrutements se réalisent tous les 2 ans. La FPC-Profil est ouverte aux personnes adultes engagées dans la vie active, ayant une activité professionnelle dans le domaine de l'architecture et souhaitant obtenir le Diplôme d'Etat d'Architecte.

Le cursus complet jusqu'au Diplôme d'État d'Architecte s'organise en 4 ans. Les stagiaires intègrent l'équivalent de la 2^e année du 1^{er} cycle conduisant au diplôme d'études en architecture conférant le grade de Licence ou la 1^{ère} année du 2^e cycle conduisant au Diplôme d'État d'Architecte conférant le grade de Master.

Les objectifs de la formation FPC sont les suivants :

Les enseignements des deux cycles assurent une progressivité des acquisitions. Ils sont organisés autour du projet d'architecture et des disciplines qui concourent à l'architecture.

La formation, consiste à transmettre aux étudiant.es un savoir « académique » leur permettant de maîtriser la pratique du projet. Dans cette optique, l'apprentissage ne reproduit pas le « projet d'agence », mais se positionne dans une situation théorique, le « projet d'école », mettant l'accent sur la conception du projet architectural et urbain. Il s'agit de prendre du recul sur les automatismes liés à la production d'agence, soumise au temps, à la rentabilité etc... Mais aussi de mettre en valeur les savoirs et savoir-faire de chacun dans le groupe, profitant ainsi des formations, des expériences variées et complémentaires de ces étudiants (dessinateurs d'architecte, géologues, ingénieurs, architectes d'intérieurs, etc.).

Le 1^{er} cycle est le moment du déconditionnement et du regard critique sur les réflexes du « faire », acquis en entreprise. Il doit, en outre, permettre aux étudiant.es d'acquérir les bases :

- d'une culture architecturale ;
- de la compréhension et de la pratique du projet architectural par la connaissance l'expérimentation des concepts, méthodes et savoirs fondamentaux qui s'y rapportent ;
- des processus de conception dans leurs rapports à divers contextes et échelles et en référence à des usages, des techniques et des temporalités.

Le 2^e cycle est le moment de l'élaboration du nouveau positionnement professionnel personnel faisant suite aux acquisitions théoriques. De plus, il doit permettre aux étudiant.es :

De maîtriser :

- une pensée critique relative aux problématiques propres à l'architecture;
- la conception d'un projet architectural de manière autonome par l'approfondissement de

ses concepts, méthodes et savoirs fondamentaux ;

- la compréhension critique des processus d'édification dans leurs rapports à divers contextes et échelles et en référence aux différents usages, techniques et temporalités.

De se préparer :

- aux différents modes d'exercice et domaines professionnels de l'architecture ;
- à la recherche en architecture

Pour des questions d'emploi du temps tous les cours de la FPC sont concentrés le vendredi et un samedi par mois en licence et en première année de Master. Le projet occupe généralement la plage horaire de 8h à 13h. En dernière année, les étudiants de la FPC fusionnent avec la formation initiale.

Organisation de la formation FPC :

En S3 et S4, plusieurs exercices théoriques ont vocation à « déconditionner » les étudiants des réflexes du faire et à trouver des logiques de projet, plutôt que de répondre à un programme, une réglementation, etc. L'accent est mis sur la représentation (dessins, maquettes). Les étudiants sont généralement déroutés, découvrent que l'on peut penser l'architecture en dehors des contraintes d'usage, de normes, de représentations, etc.

En S5 et S6, l'énoncé des exercices est commun avec la formation initiale. S5-FPC & S6-FPC abordent la question de l'espace public et de la ville par l'intermédiaire de l'équipement et du logement collectif.

En S7, projet et séminaire : « Patrimoine-Préexistence-Réhabilitation », les étudiants abordent la problématique de la préexistence en projet, avec des questionnements théoriques (Rigeil / Choay / charte de Venise, ...) et une approche des savoir-faire constructifs anciens en vue de projeter une architecture contemporaine dans un contexte ayant une forte valeur patrimoniale. En parallèle, ils doivent mener un travail de séminaire, celui-ci les conduit à produire une réflexion critique sur un objet XXème. Une série de courts méthodologiques et de cas d'étude accompagnent le séminaire.

Le projet et séminaire du S08 ont pour ambition d'aborder à la fois les outils de la stratégie urbaine d'une part et ceux de la mise en forme architecturale d'autre part. Le projet urbain et architectural essaiera de poursuivre un récit du territoire initié dans son questionnement. On s'interrogera sur les apports de l'analyse urbaine et de la connaissance de l'histoire des villes, à la pratique et à la conception du projet architectural et urbain.

L'enseignant recruté aura la charge pédagogique suivante :

96 heures sur un semestre les vendredis et quelques samedis, hors voyage, réunions pédagogiques et jurys divers, réparties comme suit :

- 80h de studio de projet S4 ;

- 16h d'analyse architecturale et plastique en lien avec l'enseignant d'expression plastique.

Les interventions devront se conformer au planning définis avec l'ensemble des enseignants intervenant dans ce cycle de formation.

L'enseignant de projet devra accompagner le groupe d'étudiants à un **voyage d'étude** dont les dates et le lieu restent à définir et à confirmer selon la situation sanitaire.

Studio de projet S4 - Logiques génératrices d'architecture (80h)

L'enseignement du projet en S4 aux FPC est le deuxième semestre de découverte avec l'enseignement théorique du projet. Prolongeant l'apprentissage du S3 de la manipulation et du passage de formes abstraites à des objets concrets ainsi que l'acquisition d'une la culture architecturale, la S4 s'articule autour de deux exercices aux objectifs complémentaires :

- Habiter : dans un site non urbain, les étudiants aborderont la notion d'Habiter un lieu à travers un petit programme simple à définir. Ils aborderont les questions relatives à un site (topographie, ensoleillement, vues, accès, usages, etc.). Ils .elles exploreront au choix l'un des thèmes : pièce-volume (Raumplan- Loos); pièce-signe (plan libre Le Corbusier, Mies); pièce-structure (structure/espace-Kahn).

- Apprendre, partager : dans un site urbain, rural ou post-industriel, les étudiants partiront d'une figure architecturale de référence pour aborder un programme un peu plus complexe d'un petit équipement lié à l'apprentissage et/ou au partage de services. Ils se familiariseront avec des premières notions d'analyse de site.

Le candidat proposera deux exercices correspondant à ces objectifs pédagogiques.

Des exemples sont donnés dans le livret de FPC sur le site de l'école.

Analyse croisée architecture / arts plastiques (16h)

En prolongement du projet, ce TD est encadré par un architecte et un plasticien. Une sélection de bâtiments, issus de l'histoire de l'architecture est analysée au travers de thèmes architecturaux et plastiques : Volumes et Proportions ; Ombres/Lumières et Textures ; Composition.

Environnement professionnel :

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'ENSA-Marseille accueille 1100 étudiants chaque année, dont 959 en formation initiale (1^{er} et 2^{ème} cycles) et 13% d'étudiants étrangers (toutes formations confondues).

Elle est la seule école d'architecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la région Corse d'où sont issus une grande majorité d'étudiants. Outre la formation initiale organisée en quatre départements pour le 2^e cycle, l'ENSA-Marseille, s'appuyant sur un département de la recherche doctorale en architecture (DREAM), est l'une des 12 écoles à avoir mis en place une formation doctorale dont le développement constitue une priorité. Avec l'Institut d'Urbanisme et d'Aménagement Régional d'Aix-Marseille Université et l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage, elle construit l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires. L'école propose également un double cursus architectes/ingénieurs - ingénieurs/architectes avec Polytech'Marseille d'Aix Marseille Université.

Elle est l'une des 5 écoles délivrant le diplôme d'architecte en formation continue avec un recrutement bisannuel.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école sur le site de l'école.

Place et poids de la discipline dans l'école, modalités d'enseignement et situation de l'encadrement pédagogique de cette discipline dans l'école :

Le projet étant placé dans les études d'architecture au cœur de l'enseignement, une organisation forte et cohérente a été mise en place à l'école de Marseille (33 enseignants TPCAU sur les 64,5 dont 3 professeurs et 10 associés à la rentrée 2021-2022).

En 1^{er} cycle, l'enseignement du projet est organisé sous forme de studios semestriels (648 heures d'enseignement sur 2200 heures, soit 30 % du nombre d'heures total). A ces studios sont rattachés des travaux dirigés pluridisciplinaires de 16h.

En 2^e cycle, l'enseignement du projet structure avec les enseignements de séminaire l'activité des quatre domaines d'études (480 heures, soit 40 % des 1200 heures).

En 1^{er} cycle, une équipe pédagogique est responsable de l'enseignement du projet par semestre et encadre toute la promotion. Elle est organisée en studios travaillant sur la base d'une thématique commune affichée dans le programme. Par ailleurs, outre les travaux dirigés pluridisciplinaires la collégialité a été renforcée avec les autres domaines d'enseignement. Ainsi, l'enseignement d'analyse architecturale et urbaine est partagé au 2^e semestre pour une journée par semaine avec les 3 autres groupes de disciplines : Représentation en 1^{ère} année, Construction en 2^{ème}, Ville et Territoires et Société en 3^{ème} année.

Le 2^e cycle est structuré en quatre domaines d'études prenant en charge studios séminaires et cours. Le domaine d'études est un lieu de débat ; son espace de travail privilégié est le territoire méditerranéen. Il doit conduire l'étudiant à une pensée et une démarche autonome mesurée au travers de la production du PFE et du mémoire. Le domaine d'études doit également préparer l'étudiant à la démarche de recherche, ceci en lien avec un ou plusieurs laboratoires de recherche de l'école. A la fin de chaque semestre, les studios de projet organisent des jurys de correction communs auxquels peuvent être conviées des personnalités

extérieures à l'école. Le domaine d'études valorise sa production pédagogique et de recherche par des expositions, débats et éditions.

Liaisons hiérarchiques :

la Directrice de l'école

Liaisons fonctionnelles :

Ensemble de la communauté enseignante, chercheurs et personnel administratif

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Localisation à Marseille, sur le site de Luminy ; **respect impératif de l'emploi du temps.**

Profil de l'enseignant recherché

Architecte.

Une solide expérience dans le domaine du projet architectural est souhaitée.

Une expérience antérieure dans l'enseignement est vivement indispensable.

Titres, diplômes et compétences requis (fournir les justificatifs)

- être titulaire du diplôme d'architecte avec une vraie culture constructive, diplômes universitaires souhaités
- justifier obligatoirement d'une solide expérience professionnelle, hors enseignement, de praticien en matière de réalisations architecturales de 3 ans au minimum, en particulier dans le domaine de la maîtrise d'œuvre, dans les 5 années qui précèdent le premier janvier du recrutement
- être doté d'une capacité à s'intégrer dans une équipe et à animer des synergies pluridisciplinaires
- avoir obligatoirement un emploi principal

Nature et durée des contrats :

Contrat d'agent contractuel de l'école nationale supérieure d'architecture.

Contrat de 6 mois du 1er février au 31 juillet 2023

Base de la rémunération brute mensuelle : 3840€ brut (hors prélèvement à la source), versés 6 en mensualités égales.

Dossier de candidature :

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- Une lettre de motivation
- Une note pédagogique relative à la spécificité de l'enseignement du projet et de la théorie dans les écoles d'architecture développée au regard du profil de poste.
- Un CV faisant ressortir ses expériences professionnelles d'architecte, ses références (diplômes, publications, enseignement, recherche), ses réalisations et sa situation professionnelle actuelle.
- Une copie des diplômes
- Une attestation d'activité principale (hors enseignement)
- Une copie de la carte nationale d'identité

Dépôt des candidatures

Les dossiers de candidature complets doivent être transmis par voie électronique à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille : 184 avenue de LUMINY – case 924 – 13288 Marseille cedex 09,

avant le 17 juin 2022 à 18h

à direction@marseille.archi.fr

Le dossier portera la mention « **recrutement d'un contractuel-TPCAU- FPC S4** ».

Après examen des dossiers par le jury, les candidats dont les dossiers seront présélectionnés et prévenu au plus tard le 1^{er} juillet s'ils sont auditionnés (date de l'audition à fixer)

La rentrée universitaire du semestre de printemps débute en février 2023.

Qui contacter ? :

Hélène Corset-Maillard directrice : helene.corset-maillard@marseille.archi.fr

Carole Lenoble, enseignante chercheuse, coordinatrice de la Formation Professionnelle Continue :
carole.lenoble@marseille.archi.fr